

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

La Vie Communale

Juin, Juillet, Août 2017

www.la-baume-dhostun.fr

Au village

**PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE**

**VISITES
NOCTURNES 2017
PATRIMOINE, EAU ET CHANSONS**



Le service Patrimoine – Pays d'art et d'histoire et la compagnie « La 6^{ème} cervicale » organisent une balade nocturne estivale sur le thème de l'eau le :

Vendredi 21 Juillet à 20h30 dans notre village (RDV place de la Mairie)

Cette visite insolite vous invite à découvrir le petit patrimoine lié à l'eau et son exploitation (lavoirs, cascade...) au cours du temps. La visite sera commentée par une guide conférencière de l'Agglo et sera ponctuée de « pauses spectacles » en chansons...

Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité en fin de visite.

Réservation indispensable au 04 75 79 20 86

Tarifs : 6 € / gratuit jusqu'à 16 ans.



FÊTE DE L'ÉTÉ 2017



Cette année encore, la Fête de l'été a été une belle réussite. De nombreux baumois et amis se sont donnés rendez-vous le samedi 10 Juin 2017 afin de passer un bel après-midi et une superbe soirée ensemble.

Cette année le challenge de pétanque a été remporté par Loïc Morin et Guillaume Flandin, et la nouveauté de cette édition le « Challenge spécial fête de l'été par équipe » a été remporté par la famille Saintigny.

Le feu d'artifice a été particulièrement apprécié... rendez-vous en juin 2018 !

PLAQUE COMMÉMORATIVE

« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »
Maréchal FOCH



Photos J. Douay

Ce samedi 24 Juin, les comités Drômois de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie avec son représentant local, M. Rolland Mottet et M. le Maire ont dévoilé une plaque commémorant le « Cessez-le-feu en Algérie : 19 mars 1962 ».

La cérémonie s'est déroulée sur la Place du Souvenir nouvellement dénommée par le Conseil Municipal, lieu symbolique à proximité du Monument aux Morts et à côté de la Vierge « Notre-Dame de Bonnegarde » édifiée après le conflit de la Seconde Guerre Mondiale.

Malgré la chaleur, une assistance nombreuse a participé à l'évènement qui s'est clos par le verre de l'amitié.

INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE

Des vols récurrents de plantes ont été constatés sur certaines tombes. Nous rappelons qu'une concession est un espace privé. Par décence et respect pour les familles, les sépultures doivent être respectées. Nous déplorons vivement ces faits et en sommes attristés.

Actus Jeunes



Pour la rentrée 2017-2018, 55 enfants seront accueillis. Catherine FURRER continuera à assurer la direction et les niveaux de CM1 et CM2, Frédérique MICHEL s'occupera des Grande Section et CP et Clément TREMOULHEAC des CE1, CE2.

La rentrée aura lieu le Lundi 4 Septembre 2017 à 8h15.



CLASSE DE MER : Grandes Sections et CP ... une matinée à la mer !

Du 12 au 16 juin 2017, nous sommes allés en classe de mer, au Pradet, près de Toulon, dans le Var, avec tous les élèves de l'école. Fred, Françoise, Mariane et Henriette nous ont accompagnés.



« Mercredi, nous nous sommes réveillés entre 7h et 8h, nous nous sommes habillés et nous sommes allés déjeuner. Nous sommes retournés dans nos chambres pour nous brosser les dents, pour mettre notre maillot de bain, de la crème solaire et pour préparer notre sac à dos avec notre gourde. Puis, nous sommes partis pour faire la pêche à pied avec des épuisettes et des hublots. Sur la plage, nous avons fait des groupes, nous avons distribué le matériel et Eléa, notre animatrice, nous a donné les consignes et les limites. Nous avons trouvé des étoiles de mer (une étoile rouge et des étoiles grises), une crevette, une anémone verte, des crabes, des gobies, des gibbules (escargots de mer), un bernard l'ermite, des oursins (violet, noir, marron). Nous les avons observés dans deux grandes caisses avec de l'eau de mer pour qu'ils ne meurent pas. Eléa nous a fait toucher certains animaux puis elle les a relâchés. Avant de partir, Noah a trouvé une cigale sur la branche de ses lunettes. Elle a des ailes transparentes, des yeux géants et trois petits points rouges, qui sont des ocelles (des yeux simples) sur le front, elle a 6 pattes et 4 ailes, c'est un insecte. »



Voilà une matinée très enrichissante !



CLASSE DE MER : CE1 et CE2 ... des journées de classe presque « normales » !

CE1 : la pêche à pied du mercredi 14 juin

Alessio : Ce matin, nous sommes allés à la plage de la Garonne pour faire la pêche à pied. Nous avons pêché des crabes, des crevettes, des poissons...

Louna : à la pêche à pied, nous avons aussi ramassé des étoiles de mer, des « bernard l'ermite », des oursins violets et marrons, une anémone.

Faustine : J'ai pêché 2 oursins avec les mains et des « bernard l'ermite » qui chatouillaient les mains. Après, nous avons pêché des poissons qui ressemblaient à des crocodiles. Quand une étoile de mer perd un bras, 2 ou 3 bras repoussent.

Camille : Nous sommes allés pêcher juste après l'école de voile et on a attrapé 3 oursins, 4 étoiles de mer, 8 « bernard l'ermite », 1 crabe, une crevette et une anémone.



CE1 : l'écocitoyenneté du mercredi après-midi

Sacha : Nous avons nettoyé le parc du centre et nous avons trouvé plein de petits déchets. On a même trouvé des boules de pétanque en plastique. Nous avons appris à les ranger de ceux qui mettent le moins de temps à disparaître à ceux qui mettent le plus de temps.

Marie : Nous avons ramassé les déchets : il y avait du plastique, des emballages de gâteaux, une clé plate, une bouteille en plastique, une bouteille en verre... Ces déchets ont peut-être été amenés par le vent, les rivières, et surtout parce que les gens les jettent par terre.



CE1 : la gamelle

Louis : J'ai bien aimé quand nous avons fait une gamelle avec tous les copains, avec le maître, la maîtresse et Eléa.

Léna : On a fait une gamelle, il fallait protéger le ballon et dire « 1,2,3 vu Louna » ou se cacher pour tirer. A un moment, j'ai protégé la gamelle et il ne restait pas beaucoup de monde à trouver.

CE2 : journée voile du jeudi 15 juin

Quentin : Nous avons pique-niqué sur la plage et après nous avons fait des ricochets. Ensuite, nous sommes partis faire de la voile. Il y avait des vagues plus grosses et plus de vent.

Léane : Aujourd'hui, nous avons pique-niqué sur la plage au bord de la mer. Après, on a fait un temps calme, on a joué dans le sable, on a creusé un trou.

Marine : Nous avons pique-niqué un sandwich, des chips, du fromage, et une pomme. Après avoir mangé, nous avons pris une grosse pierre pour écraser les petites pierres. A l'intérieur de certaines, il y avait du quartz, du cuivre, du micaschiste.



Noé : J'ai bien aimé faire la voile dans les grandes vagues. C'était drôle comme si on était dans des montagnes russes. J'ai sauvé la casquette de Célia pile-poil au moment où elle allait tomber dans l'eau.

Tess : J'ai adoré les grosses vagues parce que c'était marrant, j'avais l'impression de voler comme dans les manèges. C'était plus difficile de faire demi-tour que le matin quand il y avait moins de vagues.

Mehdi : Le matin, on est allé faire de la voile et il fallait faire un slalom entre les frites. Après, il fallait aller tout droit. L'après-midi, on est allé dans le bateau à moteur parce qu'il y avait moins de bateaux sortis. Il y avait trop de vent et des vagues.

Maybelle : Pendant notre quatrième séance de voile, il y avait beaucoup de vagues et nous avons même failli chavirer. Du coup, j'ai fait tomber ma casquette dans l'eau donc nous étions obligées de faire demi-tour pour aller la chercher. Mais je l'ai quand même récupérée.

Léa-Line : Nous avons fait trois exercices en voile. Le premier c'était le slalom, le deuxième la ligne droite, et la troisième c'était la balade. Ça m'a plu car je ne suis pas rentrée dans les frites, il fallait les contourner.

Joachim : Aujourd'hui, nous sommes allés au club nautique du Pradet pour faire de la voile. Le matin, il y avait des petites vagues alors que l'après-midi, il y avait des grosses vagues. Nous avons dû arrêter plus tôt parce que le vent changeait de direction.

Christopher : Ce matin et cet après-midi, nous avons fait de la voile toute la journée. Il y avait 3 exercices à faire le matin : le premier, c'était le slalom, le deuxième il fallait aller en ligne droite, et le troisième c'était la balade.

Bilan de la classe de mer par les élèves :

Nous aimerions que la classe de mer dure plus longtemps parce que nous voudrions refaire la pêche à pied, la voile, retourner au port pour finir notre enquête.

Même si les CE1 et les CE2 n'ont pas fait les mêmes activités, tout le monde est très content de la classe de mer. Nous avons passé des moments agréables et inoubliables.

Nous avons envie de manger à la maison ou à la cantine les repas que nous avons mangés au centre : ils étaient bien cuisinés et c'était trop bon. Nos animateurs étaient super gentils, très sympathiques, hyper cool, fantastiques...

Nous avons pris tous les repas dehors, les chambres sont grandes, le parc du centre est immense.

Nous avons aimé les veillées...

CLASSE DE MER : CE2, CMI et CM2 ... programme d'une semaine bien chargée !

Jour 1 : Lundi 12 Juin

Pendant le trajet en bus, nous nous sommes arrêtés une fois pour grignoter. Nous sommes arrivés au centre vers 12h30. On a marché jusqu'au centre (200m) parce que le bus était trop gros pour y accéder. On a fait la rencontre des moniteurs. Notre animateur s'appelle Alexandre. On a pique-niqué dans le parc. Ensuite, on s'est installé dans nos chambres. Le centre se trouve dans le parc national de Port Cros. Ensuite, nous sommes partis à la plage. On a un peu nettoyé la plage pour être des éco-citoyens. On a fait du land art avec des éléments naturels que l'on a trouvés sur la plage : des morceaux de verre polis, des cailloux, du sable, des coquillages, de la posidonie. Ensuite, on s'est mouillé les pieds et on est rentré au centre.



Jour 2 : Mardi 13 Juin

C'est une très belle journée et on a fait notre première séance de voile. Ce matin, nous avons fait de la pêche à pied pour trouver des animaux marins. On a trouvé plein d'espèces : une étoile de mer rouge, rare, des crabes, un bernard l'ermite, beaucoup d'étoiles de mer, des oursins, un concombre de mer, des escargots de mer, des crevettes, des poissons : des gobies, des anémones, des chapeaux chinois mais on n'avait pas le droit de les décoller, des nasses. On a mis tous ces animaux dans deux bacs avec de l'eau de mer pour pouvoir mieux les observer, les toucher. A la fin, on les a tous relâchés. On a pris le repas de midi au centre. En entrée, on a mangé de la purée d'olives.



L'après-midi, on a fait notre première séance de voile. Il a fallu construire le bateau avec la coque, la voile, la barre et la dérive. On était deux par bateau. On est parti d'abord en petit train, remorqués par un bateau à moteur sur lequel se trouvaient un moniteur et maître Clément. Ensuite, on nous a lâché et on a navigué tout seul. On a fait un « Jacques a dit ». On a appris à tourner, à diriger la voile et à mener la barre. Il a fait grand beau avec un vent faible.

Jour 3 : Mercredi 14 Juin

Ce matin, nous avons fait de la voile avec des grandes voiles. Il y avait de la brume sur la mer, c'était beau et impressionnant. Nous sommes allés un peu plus loin qu'hier et nous sommes rentrés sans le petit train. La mer était un peu agitée. Pour installer la voile, nous avons appris à faire des noeuds de 8. La maîtresse et le maître ont fait de la voile avec nous. Ils se sont bien débrouillés. Au début, on a eu du mal mais après cela allait mieux. On est rentré au port. On a sorti les bateaux de l'eau, on nous a expliqué comment enlever la voile et tout ça... On a démonté seulement 8 bateaux, les autres devaient servir pour une autre classe l'après-midi.



Cet après-midi, on est allé au port des Oursinières. On a pris le chemin du littoral. Les paysages étaient magnifiques. On a vu des arbres presque couchés à cause du mistral. On a fait une petite enquête par équipe. On avait des questions : cite 4 parties du bateau, les immatriculations du bateau, avec TL : Toulon, NI : Nice, MA : Marseille, ST : Saint-Tropez..., il fallait indiquer le type de port des Oursinières : c'est un port de plaisance mais c'est un ancien port de pêche, on avait une question sur la grue de carénage : c'est l'endroit où l'on nettoie les coques des bateaux et il faut le faire régulièrement parce que le sel attaque la coque. Nous avons appris qu'il y a environ 240 anneaux au port des Oursinières. On a vu aussi un énorme concombre de mer. Nous avons appris que le porte-avions le « Charles de Gaulle » est en réparation à Toulon pour plusieurs mois. Nous sommes rentrés au centre et avons fait un temps de classe.

Jour 4 : Jeudi 15 Juin

Aujourd'hui, nous avons fait voile toute la journée et on a pique-niqué sur la plage. Le matin, le vent était faible. On a fait un slalom puis on a fait un autre exercice : il y avait un moniteur à chaque bout du parcours. On devait faire demi-tour devant le moniteur. Il y avait un virage plus facile que l'autre. Au demi-tour, le plus facile, la voile se tournait plus rapidement parce que le vent était derrière nous et poussait la voile plus fort : cela s'appelle l'empannage. Au demi-tour le plus difficile, la voile se tournait plus lentement parce qu'on se retrouvait face au vent : cela s'appelle virer de bord. Ensuite, on a pique-niqué sur la plage. L'après-midi, nous sommes repartis en cours de voile. Il y avait plus de vent et de vagues. La voile était plus difficile à manoeuvrer et dès que cela a été trop vite, il fallait relâcher un peu la voile. Et pour aller plus vite, il fallait la retendre. On est rentré un peu plus tôt car le vent changeait toujours de direction et c'était très difficile de tourner. Des fois, il y avait encore plus de vagues à cause du bateau à moteur qui



passait à côté de nous. Une fois rentrés au port, on a eu une surprise : c'était un jeu dans l'eau avec 2 équipes et chacune une coque d'optimist. Chaque équipe devait monter le plus possible de « pirates » dans le bateau sans qu'il ne coule. C'est l'équipe des « fromages blancs » qui a gagné contre l'équipe des « camemberts ». Nos moniteurs s'appelaient Ludo, Sylvia et Raphaël.

À la veillée de ce soir, nous allons faire une boum.

Jour 5 : Vendredi 16 Juin

Ce matin, nous avons fait une « chasse aux arbres et arbustes méditerranéens ». On était par équipe de 4 ou 5. On avait une planche avec une photo d'arbre ou de plante que l'on devait retrouver dans le parc. On devait retrouver : l'eucalyptus, l'olivier, l'aloé vera, le néflier, le figuier, le chêne liège, le pin d'Alep, le palmier, la salsepareille, le cyprès, le mûrier platane, l'arbousier, le laurier sauce. Ensuite, nous sommes allés manger une glace sur la plage. C'était la dernière fois que l'on allait à la plage. Puis, nous sommes rentrés au centre. On a déjeuné. Ensuite on a pris le bus. C'était un bus magnifique avec des soutes très hautes. On était assis tout en haut et le chauffeur tout en bas. C'était un bus de l'USRP, du club de rugby de Romans/Bourg de Péage. On est arrivé à la Baume vers 18h15. Les parents étaient contents de nous revoir.

Conclusion

La semaine s'est bien passée. On s'est beaucoup amusé. On a beaucoup marché. Il a fait beau tous les jours. On a eu beaucoup de chance même s'il faisait vraiment chaud l'après-midi.

Enola : Je suis très contente d'avoir fait du bateau à moteur, c'était la première fois.

Fabio : J'ai bien aimé faire du bateau à voile. Mon moment préféré était le jeudi après-midi parce qu'il y avait plein de grosses vagues.

Luan : Moi aussi, j'ai adoré le jeudi après-midi, on aurait dit des montagnes russes.

Célia : Je suis très contente d'être partie, j'ai découvert la voile et des animaux marins.

Clémentine : Mon moment préféré était le vendredi matin car on a cherché des plantes dans le parc et certaines se ressemblaient beaucoup.

Laura : J'ai adoré le jeudi après-midi et avec Mathias, on allait dans le sens contraire des vagues.

Dorian : J'ai bien aimé quand on a mangé la glace.

Romane : J'ai bien aimé la classe de mer, on s'est beaucoup amusé.

Gabriel : J'ai bien aimé le jeudi après-midi quand on a fait le jeu : il fallait monter à 13 sur un bateau sans couler. L'équipe des "camemberts" a gagné contre l'équipe des "fromages blancs".

Enola : J'ai bien aimé les moments dans la chambre, pour jouer.

Enzo : J'ai bien aimé dans la chambre. Avec Mahé, Jalal, Nathan et Louis, on a bien rigolé.

Maéva : J'ai adoré la boum, je me suis bien amusée.

Luan : A la boum, on a chanté "La reine des neiges" le plus fort possible pour avoir cinq minutes de plus de boum.

Nathan : Je n'ai pas aimé le jeudi après-midi car il y avait beaucoup de vagues et cela me faisait peur.

Mathias : Pendant le chant "La reine des neiges", les garçons sont sortis, ils n'avaient pas envie de chanter.

SORTIES VÉLO : → classe des CE1-CE2, jeudi 22 Juin

Aujourd'hui, jeudi 22 juin 2017, nous avons fait une sortie à vélo.

Nous sommes partis à partir de l'école pour aller en direction du chemin de la Verduze. Ensuite, nous avons continué sur la route « Les Perrets ». Nous avons poursuivi vers le hameau de Saint Martin avec une grande montée puis une jolie descente sur « Le Mottet », d'où nous avons observé la magnifique vue sur Jaillans et le stade d'Hostun. Puis nous avons pédalé pour aller jusqu'à Jaillans.

Avant le village, nous avons bifurqué à droite pour rejoindre la direction d'Eymeux. Après la traversée par-dessus l'autoroute, nous avons suivi la route de la Chapelle pour passer sous le canal de la Bourne. Puis, à droite toute, direction Eymeux par la voie verte, avec un petit arrêt pour observer les milans noirs depuis la passerelle au-dessus de l'Isère. Nous avons enchaîné le parcours en roulant sur la voie verte avec une grande descente dans les S avant la pause collation bien méritée au stade d'Eymeux.

Pour rentrer, nous sommes passés à proximité de la station d'épuration de La Baume d'Hostun.

Une fois à La Baume d'Hostun, le pique-nique a été apprécié à l'ombre dans le parc près de la salle des fêtes. Nous avons ensuite fait quelques parties de Molky en profitant de l'ombre vu la chaleur caniculaire de ce jour !!

C'était une sortie très agréable avec des bonnes sensations de vitesse, d'efforts, de plaisir... de chaleur mais aussi de rafraîchissement sous les arrosages de maïs !



→ classe des CE2-CM1 et CM2, vendredi 23 Juin

Enzo : Je n'ai pas aimé quand on est passé dans la boue, j'avais peur de me faire gronder par maman car j'ai sali mon gilet jaune.

Romane : Je suis déçue de ne pas avoir tout fait car j'étais un peu malade.

Louis : C'est dommage, à cause de la canicule, on n'a pas pu faire tout le parcours et on aurait pu aller plus vite.

Jalal : Je n'ai pas aimé les montées.

Méline : J'ai bien aimé les montées car après, il y avait des descentes.

Gabriel : J'ai bien aimé passer dans la boue et sous les arrosages, ça rafraîchissait.

Nathan : Je suis tombé mais ce n'était pas grave.

Maéva : J'ai bien aimé quand on s'est arrêté pour le goûter, Christophe nous arrosait, ça rafraîchissait.

Mathias : J'ai adoré les montées mais j'étais énervé car mon frein arrière ne fonctionnait pas bien.

Fabio : J'ai adoré les montées et les descentes et j'ai bien aimé passer dans la boue. Par contre, à force de passer dans les cailloux, j'avais mal aux mains.

Louis : J'ai bien aimé les deux dernières montées même s'il y avait des élèves en plein milieu.

Célia : C'est dommage, car juste avant l'arrivée, j'ai eu un petit coup de chaleur.

Laura : J'aurais bien aimé faire 3 heures de plus.

Fabio : J'ai aimé la grande descente avec les lacets au terrain de rugby d'Eymeux.

Luan : J'ai bien aimé la sortie parce qu'il y avait mamie.

Maéva : J'étais contente d'être dans le groupe de papa. Je suis tombée et j'ai eu mal au poignet.

Fabio : J'ai adoré passer sous le grand jet d'eau.

En mairie

ÉTAT CIVIL : - décès

Mme Marie-Rose VIGNON, le 20 juin 2017



Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

URBANISME - Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 7 juin 2017 autorisant Mme Coralie JUVIN à l'édification de clôtures, aménagement du garage, création d'une ouverture et d'un car-port – 1, rue Lambert ;
- Arrêté du Maire du 7 juin 2017 autorisant M. BARD Florian à la réalisation d'une piscine et d'un local technique – 453, route des Richards ;
- Arrêté du Maire du 12 juin 2017 autorisant M. RENARD Thomas à l'édification de clôtures – 447, route des Richards ;
- Arrêté du Maire du 20 juin 2017 autorisant M. CREVOULIN Brice à l'édification de clôtures – 445, Route des Richards ;

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er Juillet 2001 et le 31 juillet 2001 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

En vous connectant à mon.service-public.fr, vous pourrez réaliser cette formalité.



CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité ne se font plus à la mairie de la Baume d'Hostun.

Démarche simplifiée

Remplissez votre pré-demande de passeport et de carte d'identité sur le site ants.gouv.fr rubrique **mon espace**
Munissez-vous pour le rendez-vous : du récépissé ou du numéro de votre demande, des pièces justificatives.

Attention : Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Toutes nouvelles demandes se font auprès des seules mairies équipées d'un dispositif de recueil dans les départements de la Drôme ou de l'Isère.

TRÉSORERIE DE ROMANS SUR ISERE – BOURG DE PÉAGE

Par une décision de la Direction départementale de la Drôme, les horaires des Centres des finances publiques seront harmonisés sur l'ensemble du département à compter du 1er juillet 2017 :

- **ouverts tous les matins de 8h30 à 12 h. du lundi au vendredi**
- **lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 16 h.**

Pour vos démarches administratives, pensez à acheter un timbre fiscal électronique

Pour votre passeport et votre carte nationale d'identité, achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr !

Simple et rapide. Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez service-public.fr

GUIDE DU BON VOISINAGE

Des aboiements intempestifs, des portes qui claquent, des travaux de bricolage, un pot d'échappement volontairement pétaradant, un feu de jardin un peu trop dense, une partie de pétanque nocturne, des conversations qui se prolongent tard dans la nuit ou la haie du voisin qui déborde sur le trottoir...



Quand le beau temps s'installe, chacun d'entre nous supporte un peu moins de voir son cadre de vie et sa tranquillité perturbés par le bruit ou les «débordements» des autres, les disputes de voisinage peuvent empoisonner le plaisir des beaux jours... Avec un peu de savoir-vivre nous devrions pouvoir tous vivre en bon voisinage.

Il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre.

Les extraits des arrêtés préfectoraux sont consultables dans leur intégralité en mairie.

Et pour arriver à vivre ensemble, la meilleure solution est de communiquer entre voisins !

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire et FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a été mis en place et décliné au niveau départemental.



Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

À ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 75 55 37 89 / d.baudendistel@fdgdon26.fr : merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE :

détruisez la avant qu'elle ne soit en fleurs !

Pourquoi ?

Les pollens d'Ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma...
L'Ambroisie pousse : sur les remblais des chantiers, les terres à l'abandon, les lotissements, dans les cultures...

Agissez !

La plante doit être éliminée : par l'arrachage (avec port de gants), par un fauchage (à 10 cm) de préférence avant floraison dès maintenant à répéter en août, en empêchant son installation par la végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne...)

Signalez les grandes quantité de plants sur signalement-ambroisie.fr



SÉANCE DU 17 MAI 2017

Présents : GULHERMET Manuel, POURROY Ivan, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, MORIN Claire, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

Excusée : PELLOUX-PRAYER Marion qui a donné pouvoir à POURROY Ivan,

Absents :UZEL Nicolas, RIQUET Guy,

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE – ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2016

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement sur le site www.services.eaufrance.fr

ÉGLISE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME POUR LA RÉFECTION DE LA ZINGUERIE DU CLOCHER (TRAVAUX D'URGENCE)

Lors des forts vents enregistrés le 6 mars dernier, une partie de la zinguerie du clocher a été arrachée. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de la SMACL Assurance.

Après examen, il convient de reprendre entièrement la zinguerie du clocher. Les travaux s'élèvent à un montant HT de 6 801.80 €. Une demande de subvention sera déposée auprès du Département.

RD 532 – CALIBRAGE ENTRE EYMEUX ET LA BAUME D'HOSTUN

Le Département travaille actuellement sur un projet de recalibrage sur toute la longueur de la RD 532 (depuis les limites communales avec Eymeux (Les Fauries) et jusqu'à celles de St Nazaire).

La RD 532 est un itinéraire classé en 1ère catégorie dans la Drôme qui relie Tain l'Hermitage à Saint Nazaire-en-Royans. Elle est classée en route à grande circulation.

Le projet présenté lors des précédentes rencontres prévoit un aménagement en plusieurs phases :

- aménagement de deux carrefours giratoires entre les RD532 et RD325 aux Fauries et la RD532 et RD325A à proximité de la sortie du péage de l'A49
- aménagement d'un carrefour simple tourne à gauche desservant la route de Gervans et l'entreprise Marcel Industrie sur la commune de la Baume d'Hostun (VC n° 10),
- suppression de nombreux accès de voiries communales tel que mentionnées sur le plan annexé à la présente :
 - Chemin de Fauchez (VC n° 17)
 - Route de Beaulieu, (VC n° 16)
 - Chemin des Buissonats (voirie intercommunale - VC n° 1)
 - Chemin rural n° 1 intercommunal avec Hostun
- choix d'une glissière renforcée et implantée à une distance d'1,00m des platanes conservés si possible
- Calibrage de la RD532 et aménagement de deux voies de circulation avec deux bandes multifonctionnelles de part et d'autre de la chaussée et deux bermes enherbées.

Le profil de la nouvelle voie sera adapté au trafic recensé (environ 7 000 véh/j pour rappel) et les eaux pluviales seront traitées avant rejet dans le milieu naturel par le biais d'ouvrages spécifiques selon la section (tranchée

drainante au niveau du Besset, noue enherbée, fossé, cunette ou rejet diffus, réutilisation du bassin de rétention des Fauries après réaménagement).

Au niveau des concertations, les riverains ont été rencontrés pour prendre en compte leurs doléances. Le projet présenté tiendrait compte des besoins de ces derniers et assurerait une meilleure desserte de leur habitation de façon plus sécurisée.

Sur le plan foncier, le Département a réalisé une étude parcellaire recensant les parcelles, les propriétaires et les surfaces impactées. Il va être, désormais, mené en collaboration, avec le service foncier du Département, une phase d'acquisitions foncières à l'amiable au cours du second semestre 2017. Dans l'éventualité d'un refus de vendre de la part d'un propriétaire, le projet sera alors soumis à enquête publique au titre du code de l'expropriation. Les travaux pourraient être envisagés courant 2018.

Après discussions, Le Conseil Municipal

A VALIDÉ les principes et les emprises du projet :

- d'aménagement des deux carrefours giratoires entre les RD532 et RD325 aux Fauries et la RD532 et RD325A à proximité de la sortie du péage de l'A49
- d'aménagement d'un carrefour simple tourne à gauche desservant la route de Gervans et l'entreprise Marcel Industrie sur la commune de la Baume d'Hostun (VC n° 10),

DÉPLORE le manque d'aménagement de type passage inférieur pour les cyclistes entre le village d'une part, et les quartiers de la « Plaine » de la commune (Gervans, Grand Gervans, les Charbonnières, les Lots, les Routes) et la « Drôme à vélo » / « Vélo Voie Verte » d'autre part

S'INQUIÈTE de la forte affluence du trafic sur les routes secondaires inadaptées notamment au niveau des deux carrefours sur la RD 125 avec la RD 325A puis avec la route de Beaulieu/Route des Richards

S'INQUIÈTE du devenir des déplacements agricoles

SOLLICITE, de façon permanente, l'instauration d'une limitation de vitesse sur la RD 125 notamment au niveau du carrefour entre la RD 125/route de Beaulieu/Route des Richards

DEMANDE l'aménagement et l'installation d'un abribus à proximité de l'aire de co-voiturage des Monts du Matin pour desservir les quartiers situés dans la partie « Plaine » de la commune,

PROPOSE la gratuité de l'autoroute entre La Baume d'Hostun et Chatuzange afin de réduire efficacement le trafic sur la RD 532

S'OPPOSE au projet actuel du Comité Départemental au vu des points énoncés ci-dessus encore problématiques

N'AUTORISE PAS le Comité Départemental à intervenir et réaliser des travaux sur les voiries communales existantes ou à aménager qui seraient concernées par le présent projet de recalibrage de la RD 532 dont la liste a été citée ci-dessus.

URBANISME – COMMUNE DE SAINT LATTIER - AVIS SUR LE PLU ARRÊTÉ

Le projet du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint LATTIER a été arrêté par délibération en date du 13 Février 2017.

Conformément aux articles du Code de l'Urbanisme, la Commune de Saint LATTIER nous a adressé, en mairie en date du 4 mars 2017, le dossier du projet afin que nous puissions émettre des observations dans les trois mois qui suit la transmission de celui-ci.

Un avis favorable a été prononcé.

VALENCE ROMANS AGGLO - Service Gestion des déchets ménagers et assimilés

L'ex-canton de Bourg de Péage a été désigné « zone de test » pour le déploiement des conteneurs semi-enterrés (cuve béton + conteneur acier) pour la collecte des ordures ménagères. Le système de ramassage et la tournée seront donc revus. Le nombre de points de conteneurs sera également à étudier.

SÉANCE DU 28 JUIN 2017

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, MORIN Claire, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

Secrétaire de Séance : Ivan POURROY

Monsieur le Maire fait part de la démission de M. Nicolas UZEL, conseiller municipal.

CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DU PHOTOCOPIEUR

Le photocopieur de la mairie va être remplacé et transféré à l'école.

La mairie va être équipée d'un nouveau matériel en location. Seul le module « Livret » sera acheté au prix de 1 700 € HT auprès du GROUPE FBI. Le coût global à l'année pour ces deux matériels reste identique. Le transfert à l'école et les paramétrages sont inclus dans l'offre.

SERVICES PÉRISCOLAIRES – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE

Il convient d'apporter des modifications au règlement suite aux changements des horaires de l'école pour la rentrée.

Horaires en vigueur		Horaires demandés	
Lundi	8h30-11h40//13h40-15h40	Lundi	8h25-11h40//13h40-15h35
Mardi	8h30-11h40//13h40-15h40	Mardi	8h25-11h40//13h40-15h35
Mercredi	8h30-11h50	Mercredi	8h25-11h45
Jeudi	8h30-11h40//13h40-15h40	Jeudi	8h25-11h40//13h40-15h35
Vendredi	8h30-11h40//13h40-15h40	Vendredi	8h25-11h40//13h40-15h35

Les tranches-horaires du service périscolaire sont modifiés de la façon suivante :

Lundi, Mardi et Jeudi	Vendredi	Mercredi
7h30 à 8h15	7h30 à 8h15	7h30 à 8h15
11h40 à 12h15	11h40 à 12h15	11h50 à 12h15
13h10 à 13h30	13h10 à 13h30	
	15h35 à 16h	
16h30 à 17h	16h à 16h30	
17h à 17h30	16h30 à 17h	
17h30 à 18h	17h à 17h30	
	17h30 à 18h	
18h à 18h30 (tranche-horaire laissée à l'appréciation du Conseil Municipal suivant le nombre d'enfants accueillis)		

Les participations financières sur le service périscolaire restent inchangées.

SERVICES PÉRISCOLAIRES – CRÉATION D’UN POSTE EN CAE/CUI

Un CAE est recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d’Agent d’Animation pour les activités périscolaires à raison de 21 heures par semaine. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de douze (12) mois à compter du 28 août 2017. L’Etat prendra en charge 67 % de la rémunération correspondant au SMIC et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale. La somme restant à la charge de la commune sera donc minime.

VALENCE ROMANS AGGLO – AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE L’HABITAT 2018-2023

Le Programme Local de l’Habitat (PLH) est le principal outil de définition d’une politique de l’habitat sur un territoire intercommunal. Document stratégique, il porte tout à la fois sur le parc public et privé, sur la gestion du parc existant et des constructions nouvelles, et sur l’attention portée à des populations spécifiques. Élaboré en partenariat avec l’ensemble des acteurs locaux, il définit les objectifs et principes de la collectivité pour répondre aux besoins en logements et indique les moyens pour y parvenir. En plus de répondre aux besoins en logements, le PLH doit favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain, et être doté d’un dispositif d’observation de l’habitat. Il est établi pour une durée de six ans, pour la période 2018-2023.

Concernant la construction neuve, le **PLH propose de retenir un objectif de production de 1 240 logements par an**, correspondant au maintien du taux observé de 5,7 logements construits pour 1 000 habitants (soit 3.7 logements pour La Baume d’Hostun). Avec cette production annuelle, ajoutée à une remobilisation de la vacance de 50 logements par an, le PLH table alors sur une croissance démographique de 0,6 % à 0,65 % par an, contre 0,4 % aujourd’hui. Les liens entre le PLH et les PLU se font, en effet, dans un rapport de compatibilité et non de conformité.

Ce projet de PLH a été arrêté par le Conseil communautaire du 1^{er} juin 2017, les communes-membres sont invitées à émettre un avis. Un avis favorable est prononcé.

VALENCE ROMANS AGGLO – MODIFICATION DES STATUTS

Suite à la constitution de la Communauté d’agglomération « Valence Romans Agglo », issue de la fusion de la Communauté d’agglomération « Valence Romans Sud Rhône Alpes », avec la « Communauté de Communes du Pays de la Raye », et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017, il convient de restituer aux communes du périmètre de l’ex. Communauté de Communes du Pays de la Raye, la compétence optionnelle en matière d’action sociale (subventions personnes âgées et ALSH du mercredi après-midi) et la compétence facultative en matière de soutien à la politique sportive à compter du 1^{er} janvier 2017.

De plus, les 50 communes-membres de l’agglomération s’étant opposées au transfert automatique de la compétence PLUi (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal) à la Communauté d’Agglomération, il convient de procéder à la modification des statuts.

Les nouveaux statuts de Valence Romans Agglo sont approuvés.

Prochain conseil municipal le mercredi 12 juillet à 20h

L'Agglo



L'AGGLO « LE MAG »

Le numéro 10 du Magazine d'information de l'Agglo « L'AGGLO le mag » a dû vous être distribué par la Poste. Si ce n'est pas le cas, il est disponible en mairie et est également consultable en ligne sur le site internet www.valenceromansagglo.fr et est à disposition à la mairie.

ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Vous êtes un particulier ou un professionnel ? Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ? Afin d'améliorer la qualité de votre projet, Valence Romans Agglo vous propose les conseils d'un architecte. Un service gratuit, neutre et personnalisé.

Les permanences sont gratuites et accessibles uniquement sur rendez-vous :

→ à Romans-sur-Isère, au 13-15 rue Réaumur, un lundi sur deux.

Afin que l'architecte puisse vous aider, munissez-vous d'un maximum de documents (plan de cadastre, relevé de bâtiment, certificat d'urbanisme, cahier des charges du lotissement, croquis, photos...)

Avec ce service, l'enjeu pour l'Agglo est d'améliorer la qualité de l'architecture et des paysages du territoire. Tous les projets visibles depuis l'espace public sont concernés :

- l'aménagement de terrains à lotir : implantation, exposition, intégration au site...
- la construction, l'extension ou la surélévation d'un bâtiment d'habitation ou d'activité professionnelle ;
- la rénovation de façade, la création d'ouverture ;
- l'installation de clôture, de haies, en limite de terrain.

Prise de RDV auprès de Mme Noëlle MALOSSANE – Tél 04 69 64 70 49 – noelle.malossane@valenceromansagglo.fr

CET ÉTÉ, JETEZ-VOUS À L'EAU ! Horaires et tarifs des piscines de l'Agglo

	Complexe aquatique Diabolo - Bourg de Péage (tarifs à partir du 4 juillet)		Piscine - Bourg les Valence Piscine Caneton - Romans Piscine Jean Pommier - Valence Piscine Plein Ciel - Valence	
	Résident Agglo	Hors Agglo	Résident Agglo	Hors Agglo
- de 3 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- de 18 ans (- de 15 ans pour Diabolo)	4,20 €	5,80 €	1,50 €	2,20 €
Adulte	4,80 €	5,20 €	2,70 €	4,00 €
Tarifs réduits (étudiant, famille nombreuse sur justificatif)	3,80 €	4,80 €	1,50 €	2,20 €

Complexe Aquatique Inter-communal Diabolo

Bourg de Péage

09 71 00 26 00

www.ca-diabolo.fr

Du 8 juillet au 3 septembre :
du lundi au dimanche 10h-21h.

**Piscine intercommunale
Caneton**

Romans-sur-Isère

04 75 70 20 01

Du 26 juin au 2 septembre :
Tous les jours, dimanches et
jours fériés : 12h-19h

Fermeture du 3 au 17 septembre pour la vidange des bassins, reprise des activités le 18 septembre.

Le mot des Associations

Saint Martin d'Hostun Beauregard-Baret
La Baume d'Hostun Hostun Meymans
Eymeux L'Écancière Jaillans

forum



Affiche réalisée par la commune de La Baume d'Hostun - Ne pas jeter sur la voie publique.

Vendredi **08/09/17**
Salle des Fêtes d' **HOSTUN**
de **16h à 20h**

Assemblée Générale

Comité des fêtes

Comme chaque année à la rentrée, le Comité des Fêtes organise son Assemblée Générale, l'occasion pour l'association de faire le bilan des animations qui ont eu lieu et programmer celles à venir.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 15 septembre à 20h30 sur l'estrade de la Salle des Fêtes.

L'association a besoin de vous car l'animation ne peut se faire sans vous. Vous êtes donc tous conviés à assister à l'Assemblée Générale et pourquoi pas à vous investir ! Le Comité recrute !

Club des Jeunes retraités

Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités à la reprise des rencontres le **vendredi 15 septembre** à partir de 14 h sur la scène de la salle des fêtes avec les activités habituelles (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...)

Association Communale de Chasse Agréée

La délivrance des cartes de sociétaires aura lieu le **dimanche 6 août à la salle des fêtes** (horaires à préciser). Merci de vous munir de votre permis et de votre validation pour la saison 2017/2018.

Don du Sang



La dernière collecte de sang a eu lieu à la salle des fêtes de la Baume le vendredi 2 juin.

60 donateurs bénévoles se sont présentés dont 1 nouveau.

La participation a été tout à fait honorable compte tenu du long week-end de Pentecôte. L'Association remercie, au nom des bénéficiaires du don du sang, tous les donateurs bénévoles, la municipalité et toutes les personnes qui ont participé à la bonne organisation de cette collecte.

Aide à Domicile en Milieu Rural

Pour égayer la rentrée de septembre, l'Association  de Chatuzange vous propose une pièce de théâtre « **Le jeu de la vérité** » à la **salle des fêtes de Jaillans** avec la compagnie « **ART'IS et COMPAGNIE** » le **dimanche 10 septembre à 15h**.

Les places sont au prix de : adultes 10 €, tombola comprise et ados et étudiants 6 €, tombola comprise.

Les billets seront en vente début août par l'intermédiaire des aides à domicile, des bénévoles de la Baume d'Hostun (Marie-France Pellerin 04 75 48 41 23 ou Mireille Palayer 06 71 66 23 28) ou directement au Bureau de l'ADMR, 62, rue des Monts du Matin 26300 Chatuzange le Goubet.

Familles rurales de Jaillans et des communes avoisinantes

Familles Rurales vous propose des nouvelles activités mises en place à la rentrée de septembre 2017 !

ACTIVITÉ PHYSIQUE PERSONNALISÉE ET SANTÉ

Vous souhaitez pratiquer une activité physique régulière dans un cadre sécurisé et adapté à vos contraintes physiques, (diabète, arthrose, essoufflement, surpoids, équilibre ...) et maintenir votre état de santé, vous allez apprécier l'impact de l'activité physique qui vous permettra de diminuer les facteurs de risques, limiter les récurrences et complications et associer une forme de thérapie non médicamenteuse

Comment ?

En privilégiant la notion de plaisir et la dynamique de groupe (12 personnes maximum), en fonctionnant par cycles de séances d'activités physiques raisonnées, le mercredi matin durée 1 h 30.

TAEKWONDO

Le Taekwondo est un art martial permettant d'acquérir une force d'épanouissement et de cultiver un esprit d'ouverture. C'est aussi un sport moderne devenu discipline olympique.

La recherche du plaisir, le dépassement de soi, la persévérance, la force morale et physique, le respect d'autrui font la force de ce sport.

Sous la forme de séance hebdomadaire d'1 h 30 ouverte aux adolescents et adultes, sur inscription et présentation d'un certificat médical, coaché par un instructeur diplômé et expérimenté.

ÉVEIL MUSICAL

Basé sur la découverte de la musique par le jeu et la motricité, l'objectif de cet atelier est de développer l'oreille musicale, la pratique instrumentale et le sens du rythme et de la mélodie en s'amusant !

Tous les mardis de 17h00 à 17h45, pour les enfants de 3 à 5 ans.

ATELIER DE CUISINE

Des secrets de cuisine, des petites astuces, des recettes savoureuses, venez partager des techniques culinaires dans la convivialité, et repartez avec ce que vous avez préparé !

Durant l'année scolaire, 6 séances proposées, les samedis de 9h à 12h30, groupe de 8 personnes maximum (ados et adultes), tous niveaux.

Et bien sûr, toutes les autres activités : danse, hip-hop, théâtre, peinture-dessin, kid O'baby, zumba, gym douce, yoga...

À l'occasion de sa matinée portes-ouvertes, l'Association sera heureuse de vous accueillir pour la présentation de toutes ses activités loisirs 2017/2018 en présence des animateurs :

le samedi 09 septembre de 10h à 12h à la salle ERA à Jaillans.

Si vous êtes intéressés, ou pour plus de renseignements, faites-vous connaître auprès de notre secrétariat :
04.75.48.86.54 / 06.18.63.16.61

Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Horaires des messes de juillet 2017 :

Dates	1 ^{ère} Messe	2 ^{ème} Messe
Samedi 15 juillet	18h30 BEAUREGARD	
Dimanche 16 juillet	10h BESAYES	
Samedi 22 juillet	18h30 St MARTIN d'HOSTUN	
Dimanche 23 juillet	10h ROCHEFORT	
Dimanche 30 juillet	10h ALIXAN	
Site Internet de la paroisse : www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr		

Vous pourrez consulter les horaires des messes d'Août et début septembre sur le site internet de la commune ou sur feuille directement à l'entrée de l'Église de la Baume.

Après 6 ans de présence au milieu de nous, le Père Joël Guintang se voit confié par notre évêque la charge de la paroisse Ste Anne de Bonlieu.

Le Père Stéphane N'Guyen lui succèdera à compter du 1^{er} septembre. Son installation officielle aura lieu le dimanche 29 octobre (à la fin de la visite pastorale de notre évêque Pierre-Yves Michel du 26 au 29 octobre dans notre paroisse St Pierre des Monts du Matin.



LE DÉPARTEMENT SIMPLIFIE VOTRE QUOTIDIEN

Se renseigner sur les aides à domicile

S'informer sur une demande d'allocation

Adapter son logement

S'équiper d'une téléassistance

Trouver un établissement d'accueil adapté...

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
fermé jusqu'au
31 août 2016

Permanence du Maire :

Mercredi
sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Manuel GUILHERMET,

Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
fin septembre

Dates à retenir :

21 juillet : Visite Nocturne de notre village sur le thème de l'eau

6 août : A.C.C.A, délivrance des cartes de sociétaires

4 septembre : Rentrée des classes

8 septembre : Forum Intercommunal des Associations à Hostun

15 septembre : Club des Jeunes Retraités

15 septembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

4 octobre : Conseil Municipal

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

du jeudi 13 au 16 juillet inclus

ainsi que du lundi 30 juillet au 20 août inclus.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06 10 32 15 57

En période d'été,

le secrétariat sera fermé le samedi matin.

Rendez-vous en septembre,

bonnes vacances à tous !